

ARRONDISSEMENT  
 DES ANDELYS  
 CANTON DE VERNON

## MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 17/10/2022

Séance du Vendredi 21 Octobre 2022

DATE D’AFFICHAGE

LE : 28/10/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 13

VOTES : 14

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, le vendredi vingt et un octobre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 17 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 2

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Tom KUBLER, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Jonathan PETIT

Délibération : EXAMEN DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2022

Une enveloppe globale de 3 000€ a été budgétée et votée en début d'année.

Les membres du conseil municipal, prennent connaissance des différentes demandes de subventions pour l'année 2022,

Après en avoir échangé, le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions selon le tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION 2022	VOTE
ASSOCIATION GASNY RUNNING	300.00€	14 voix pour
ASSOCIATION DE FIL EN AIGUILLE	300.00€	14 voix pour
WEST LEADER ASSO COUNTRY	300.00€	14 voix pour
JEUNES SAPEURS POMPIERS - Association JSP	200.00€	14 voix pour
UNION CANTONALE DES SAPEURS POMPIERS	500.00€	14 voix pour
LA PERIGRINE	300.00€	14 voix pour

Mme Le Maire rappelle que les demandes de subventions des associations doivent être adressées chaque année en mairie.

Le montant global des subventions voté ce jour s'élève à 1 900,00€,

Le vote de la répartition du solde d'un montant de 1 100,00€ sera remis à l'ordre du jour pour un prochain conseil.

Pour extrait conforme au registre.  
 Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 21 octobre 2022  
 Le Maire, Hélène MARTINEZ.

